



**Basse
-Normandie**

Réseau Économique de la Filière Équine



Témoignages

Des pensions de toutes sortes !

Du simple gardiennage au travail du cheval, en passant par la pension de soins, les activités de pensions se déclinent de bien des manières dans les élevages.

Editorial

Un nouveau dispositif de recherche sur les structures équines s'est mis en place en 2007 dans une douzaine de régions françaises, à l'initiative des Haras nationaux et de l'Institut de l'Élevage. Evidemment, la Basse-Normandie fait partie de ce dispositif, financé à la fois sur les fonds Eperon et sur des crédits régionaux.

Dans le cadre d'un réseau de références, le dispositif s'appuie sur le suivi de 30 structures équines pendant une durée minimale de 3 ans. Le Conseil des Chevaux et les Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie assurent ce travail de terrain. La coordination et l'appui méthodologique sont confiés à l'Institut de l'Élevage.

A travers un travail régulier et rigoureux dans les élevages, l'objectif est la production de références techniques mais également économiques. Pour installer des jeunes, améliorer l'efficacité de nombreuses structures, nous devons disposer de points de repères, d'objectifs, de références objectives et mesurées.

Les résultats seront issus du terrain, de structures comme les nôtres dans lesquelles les compétences et les savoir-faire des éleveurs seront valorisés.

Cette première publication en est un exemple.

A travers les témoignages de 3 éleveurs, nous partageons autant d'expériences récentes et différentes. Tous pratiquent des pensions de chevaux et pourtant, aucun ne fait le même métier. Entre le gardiennage et le travail en compétition, le terme de pension peut recouvrir de nombreuses activités, des plus simples aux plus complexes.

Philippe DEMAEGDT
Président du Conseil des Chevaux de Normandie



TEMOIGNAGES

- > Soins, poulinages, reproduction et élevage, des pensions à la carte
 - > Des pensions pour chevaux d'élevage ou en retraite...
 - > Un hébergement pour des chevaux de loisir...



“Je n'étais pas dans le milieu du cheval à la base. J'ai commencé par de l'expertise comptable...”

L'installation de Laurence PAVIE-THIBAUT fait suite à la rencontre de Jean Michel BOUDARD, thérapeute équin qui propose une approche alternative des pathologies du cheval. Cette rencontre est une révélation pour Laurence qui décide de suivre la formation de deux ans proposée par le docteur BOUDARD, avec le projet de s'installer. “A l'époque en concours, j'avais un cheval entier qui me posait des problèmes. Cette rencontre m'a permis de prendre conscience que j'étais faite pour m'occuper de chevaux. Il a semé la graine et l'idée a germé...”

En 2004, le couple PAVIE-THIBAUT fait l'acquisition d'une petite structure dans le Pays d'Auge. Elle comprend 15 ha de prés (dont 7.5 ha réservés à la fauche), ainsi que des infrastructures à remettre en état. On trouve une carrière, un rond de longe et quelques box. Monsieur THIBAUT ne travaillera à temps plein sur l'exploitation qu'à partir de 2007.

Tout à restaurer...

“Je voulais des prés mais en région parisienne ce n'était pas évident. Nous sommes arrivés dans le Calvados par hasard, en répondant à l'annonce de mise en vente de l'écurie, devenue “Peps Farm”.

30 000 € seront nécessaires à la rénovation des box, clôtures, herbages, haies, carrière et rond de longe. Une salle de soins, une douche extérieure et un solarium seront aussi créés.

“Nous avons passé beaucoup de temps à tout remettre en état. L'ensemble n'a pas

Soins, poulinages, reproduction et élevage, des pensions à la carte

coûté trop cher car j'ai la chance d'avoir un mari très bricoleur qui a quasiment tout fait”.

Forte complémentarité des activités...

L'activité de pensions de soins propose des formules adaptées au traitement de pathologies telles que les boiteries, les problèmes tendineux, ligamentaires ou dorsaux.

“Pour moi, chaque cheval est un cas particulier qui nécessite un ajustement spécifique des soins à prodiguer”.

Les soins sont principalement donnés hors saison de concours. La clientèle provient essentiellement du secteur du sport grâce aux contacts personnels du couple. L'élargissement aux chevaux de courses est tout à fait envisageable. La prestation est modulable.

“D'un côté, il y a la pension ; de l'autre, les soins...”

Des rations spécifiques

“Ici, il n'y a pas deux chevaux qui mangent la même chose. Nous avons donc une large gamme d'aliments. La ration d'un cheval est composée en fonction de ses besoins”.

Sur les 7,5 ha consacrés à la fauche, 28 t d'enrubannage et 4 t de foin ont été réalisées en 2007. Les fourrages de la ration de base sont complétés par 6 à 8 t d'orge par an et par 1 à 2 t d'avoine. Selon les régimes, 6 à 9 t de granulés complets sont également distribués.

“En ce qui concerne les granulés, j'utilise de l'aliment spécial poulinière, un concentré

complet polyvalent, un floconné un peu plus énergétique, de la luzerne déshydratée et un aliment spécial pour les foals”.

Deux emplois à temps plein

M. et Mme PAVIE THIBAUT sont installés sous le régime agricole à titre principal.

Les matinées sont consacrées à l'alimentation et à l'entretien. Les après-midi sont réservés aux soins spécifiques, aux suivis de poulinages et de reproduction ou à la manipulation des jeunes chevaux.

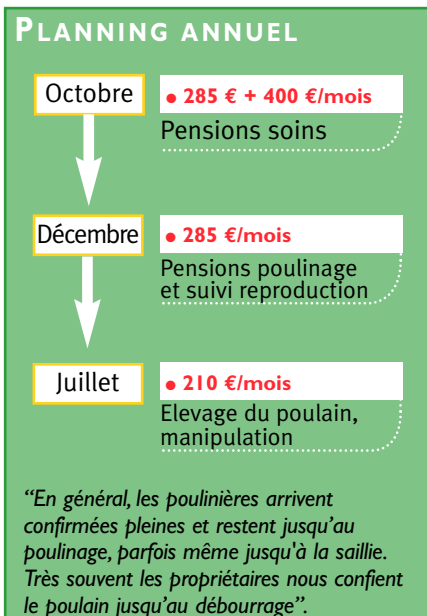
Chaque année, l'écurie accueille, en moyenne, 10 chevaux en pension de soins, 4 à 7 juments en pension de poulinage avec suivi de reproduction et, de manière variable, 2 à 5 poulains gardés à l'élevage.

“Cette année, nous n'avons pas conservé de poulains sevrés car les propriétaires avaient tous de la place chez eux. Le planning est d'autant plus chargé que je dois également m'occuper de mes deux poulinières...”

Regard d'éleveur...

“J'apprécie cette rotation d'activités pour le contact avec les poulinières et les foals. On ne fait jamais la même chose. Les soins, c'est vraiment intéressant, surtout quand on arrive à faire des choses auxquelles le propriétaire ne croyait plus...” !

> **Propos recueillis par Loïc MADELINE, Institut de l'Élevage**



UNE FORMULE A LA CARTE !

> La **pension** comprend l'hébergement au box et l'alimentation. Elle est facturée. **285 € TTC**/cheval/mois.

Les soins sont de différentes natures :

- stretching, massages,
- hydrothérapie,
- bains de boues,
- solarium,
- huiles essentielles et phytothérapie,
- électrothérapie.

> Pour une formule complète de l'ensemble des **soins**, il faut compter **400 € TTC** /cheval/mois, en plus de la pension.

“Les huiles essentielles sont achetées sur Internet à un fournisseur français. Les plantes séchées proviennent des Pays-Bas”.



En 2002, l'installation dans le sud Manche de M. et Mme DECORTE fait suite au départ de M. DECORTE du GAEC familial. Auparavant, il avait passé quelques années en tant que chef de cultures dans une exploitation céréalière d'Eure-et-Loir qui avait une importante activité d'élevage de chevaux.

"J'étais embauché pour m'occuper de la ferme et accessoirement de l'élevage. Avant, ma femme et moi avions deux chevaux mais tout est réellement parti de cette expérience en Eure-et-Loir..."

Actuellement, notre exploitation située à la Lande d'Airou compte 15 ha, avec un atelier de pensions de chevaux et une activité de viande bovine en vente directe. Nous avons aussi deux poulinières en propriété.

Le coup de foudre

"L'exploitation correspondait exactement à ce que l'on cherchait. Elle avait des installations hippiques (box et bâtiments) mais quand on est arrivé, il n'y avait plus du tout d'élevage".

"Lors de notre installation, nous étions tous les deux agents commerciaux et agriculteurs à titre secondaire. Au début, nous avons trouvé quelques pensions de chevaux pour compléter nos revenus et amortir l'investissement. La sœur de ma femme a une écurie dans les Yvelines. Elle nous a donné un sérieux coup de main en fournissant les six premiers chevaux à la retraite" !

En 2005, le rachat d'une petite entreprise de vente et réparation de matériel agricole met fin aux activités salariées du couple et

Des pensions pour chevaux d'élevage ou en retraite...

provoque un changement de statut au niveau de l'exploitation.

"Actuellement, je m'occupe de l'entreprise de machines agricoles et c'est ma femme qui est installée en tant que jeune agricultrice. Sur l'exploitation, elle a développé les pensions de chevaux et un atelier allaitant avec vente directe de viande".

Sept vaches allaitantes de race Maine Anjou sont croisées tous les ans avec des taureaux Blonds d'Aquitaine dont les produits sont engraisés et vendus en caissettes à une clientèle de particuliers.

4 poulinières, 10 chevaux en pension...

L'activité d'élevage se limite aux deux poulinières. Leurs produits, sont de préférence, vendus avant un an. Les pensions de chevaux sont principalement réservées à des chevaux d'élevage, des chevaux de cavaliers amateurs qui viennent profiter des installations pour monter ou à des chevaux en retraite.

Les 30 t de foin nécessaires sont produites sur 5 ha. La paille, à raison de 35-40 t/an, a été achetée au prix moyen de 68 €/t en 2007.

"En ce qui concerne la complémentation, j'utilise deux types de produits :

- un mélange fermier à base d'orge et d'avoine (4,5 t), de luzerne déshydratée (2 t) et 75 kg de minéraux. Le mélange est réalisé sur place au coût de 370 €/t.

- une tonne de granulé complet achetée 440 €".

UNE CONDUITE SAISONNIÈRE

> Tous les chevaux sont à l'herbe pendant la période estivale (15/03 au 31/10) avec du foin selon les disponibilités en herbe. Pour les chevaux travaillés par les propriétaires, un complément de céréales est apporté.

> Pendant l'hiver, les chevaux au box, sont nourris au foin (à volonté) avec un complément de mélange fermier ou de granulé.

"Le terrain est assez humide et pour préserver l'herbe au printemps, on rentre tous les animaux vers la fin octobre". Cependant, même en période hivernale, les chevaux sont sortis tous les jours

"Pour 2007, j'ai utilisé presque autant de mélange fermier que de granulé complet. A l'avenir, compte tenu du prix des céréales, cela deviendra moins intéressant".

Un tarif à la carte

Les pensions sont facturées au prix moyen de 150 € TTC/cheval/mois. *"On fait un tarif fixe sur l'année mais avec une formule à la carte allant de 120 à 180 € en fonction de ce que veulent les propriétaires (ferrures, soins particuliers, sorties, alimentation...)"*.

Un investissement très réduit

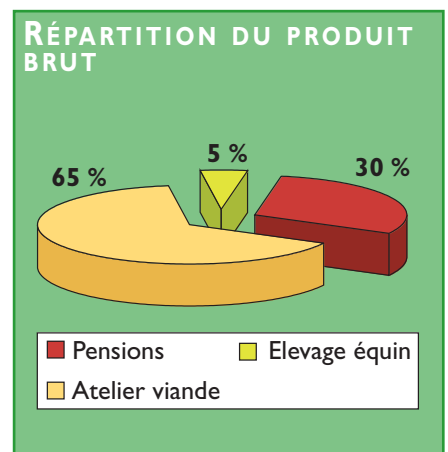
Hors acquisition, 10 000 € d'investissement ont été nécessaires pour remettre en état une structure qui compte aujourd'hui des box, paddocks, herbages, une carrière et un rond d'Havrincourt.

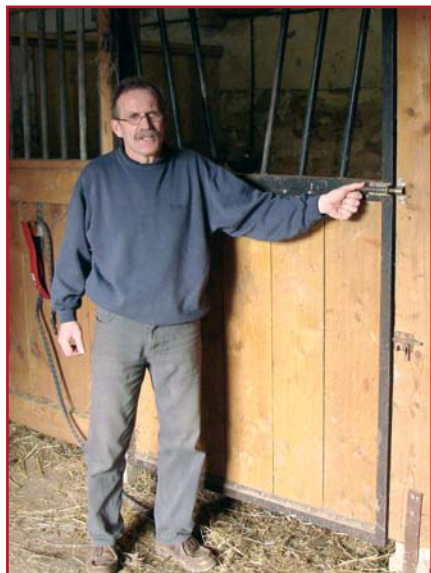
"Nous avons dû refaire toutes les clôtures, les accès, les bétons, la carrière, les abords" !

Perspectives

"Nous souhaitons poursuivre les pensions mais également l'élevage, avec des ventes régulières de chevaux. Enfin, l'atelier viande sera pérennisé. Au final, cette exploitation nous procure un revenu complémentaire tout en préservant une qualité de vie pour ma femme".

> **Propos recueillis par Loïc MADELINE, Institut de l'Élevage**





Daniel HUET exploite 103 hectares dans le Calvados, à 25 km de CAEN. Installé depuis 1976 en polyculture élevage, son système s'est d'abord spécialisé en grandes cultures. Depuis 1994, un atelier de pensions hébergement pour chevaux de propriétaires a été mis en place.

L'assolement type compte 40 hectares de blé, 18 hectares d'orge, 20 hectares de colza, 6 hectares de lin et 12 hectares de jachère.

Les chevaux valorisent 7 hectares de prairies, historiquement consacrées à l'élevage de bovins lait, puis de bovins viande jusqu'en 1992.

L'atelier de pensions de chevaux est né d'une passion et de l'achat d'un cheval en 1993, pour la pratique de l'équitation de loisir à travers les sorties en concours hippiques.

"C'est sympa, ça fait de l'animation dans la cour, sinon je ne fais que de la plaine dans un village où il n'y a même plus d'agriculteurs..."

A l'origine, un seul cheval... !

"Cela m'est venu après avoir acheté un ancien trotteur pour le plaisir... Je me suis dit, tant qu'à m'occuper d'un cheval, pourquoi ne pas en prendre plusieurs ? De là, j'ai commencé à développer la pension mais j'ai fait les

Un hébergement pour des chevaux de loisir..

box au fur et à mesure que les chevaux arrivaient. Je n'avait l'objectif de faire dix box et de les remplir ! J'ai construis un box à chaque nouvelle demande et puis un jour, le bâtiment s'est trouvé plein et je me suis dit : on arrête !"

L'investissement, minime et progressif, a été autofinancé et les travaux réalisés par Daniel HUET.

"Il n'y a rien. Ce n'est que de la planche pour les box. Les portes, je les ai fabriquées. Pour la carrière, ce n'est qu'une histoire de temps passé car j'ai récupéré tous les matériaux, dont le sable, provenant des bacs à sable des écoles primaires de la ville de CAEN"

Un public jeune

La plupart des propriétaires sont des jeunes qui ont pratiqué régulièrement et qui cherchent un moyen économe de garder leur cheval tout en ayant la possibilité de monter.

"Ce sont des chevaux qui ne font pas grand chose, principalement des chevaux de loisir. Les gens sont contents d'avoir un cheval et même s'il est rarement monté, une fois acquis, ils ne peuvent plus s'en séparer"

Presque tous les cavaliers utilisent la carrière mise à leur disposition.

CONDUITE...

> Foin à volonté toute l'année, soit 5-6 t consommées, réalisées sur 1 ha de fauche. 6 l d'orge aplatie par cheval en complément du foin pendant toute la durée d'hébergement au box.

"Ceux qui veulent donner un complément à leur cheval, je le distribue mais ils fournissent le produit"

> 10 t de paille utilisées pour les box. Orge et paille sont produites sur place.

"Pour le fumier, c'est dérisoire et souvent les gens viennent me le chiner"

L'hiver, tous au box !

Dès le mois de mars, selon les conditions, les animaux sont mis à l'herbe à temps plein jusqu'en octobre. *"Dès que l'herbe pousse et que les nuits sont moins fraîches, ils sortent. L'été, j'ai tous les travaux de récolte. J'ai moins de temps à leur consacrer"*

"En été, c'est 15-20 minutes de surveillance par jour pour les animaux, les clôtures et l'eau. Chez moi, ils sont derrière la maison : l'avantage, c'est de les voir par la fenêtre... L'hiver, il faut compter 2h par jour, le temps de les sortir le matin, faire les box et les rentrer le soir. C'est plus de boulot !"

Des contacts et un complément de revenu régulier

"Disons que j'avais besoin d'un complément de revenu parce que 80 ha en grandes cultures, à l'époque, ce n'était pas terrible ! Aujourd'hui, avec l'évolution des prix, c'est différent"

> **Propos recueillis par Loïc MADELINE, Institut de l'Élevage**

TARIFS DES PRESTATIONS

> 110 € HT / mois pour un cheval.

> 10 chevaux sont en pension à l'année plus 2 poneys qui sont en extérieur toute l'année.

"Les gens préfèrent que le prix soit fixe. Pour les 2 poneys, c'est 80 € HT/animal/mois"

> Au final, 12 chevaux sont hébergés à l'année et, selon l'exploitant, la liste d'attente est longue.